

Nevers, le 13 juillet 2022

Nos réf. : DR/JK/CR/13/07/2022

Siège Social

25 bd Léon Blum
CS 40080 - 58028 NEVERS CEDEX
Tél. : 03 86 93 40 00

Bureau de Corbigny

Route de Saint-Saulge
58800 CORBIGNY
Tél. : 03 86 20 20 10

Bureau de Cosne

15 rue du Berry
58200 COSNE
Tél. : 03 86 26 36 46

Bureau de Decize

69 avenue du 14 juillet
58300 DECIZE
Tél. : 03 86 25 55 05

Email : accueil@nievre.chambagri.fr

www.bfc.chambres-agriculture.fr

Madame, Monsieur,

Dans un contexte d'accélération du changement climatique, les accidents climatiques se multiplient. La Nièvre ne fait pas exception. Les épisodes de grêle localement très violents et la sécheresse précoce de ce printemps sont là pour nous le rappeler.

Plus que jamais, les agriculteurs ont besoin d'outils de gestion de risques efficaces, simples et accessibles, adaptés à chaque situation.

A la suite des annonces du Président de la République le 10 septembre 2021 d'un nouveau système d'assurance récolte doté de 600 Millions d'euros par an, la loi du 22 mars 2022 instaure un nouveau régime universel d'indemnisation le 1^{er} janvier 2023.

Ce nouveau régime basé sur trois niveaux prendra la suite du système actuel fondé sur l'assurance récolte d'un côté et le régime des calamités agricoles, de l'autre.

C'est pourquoi, nous avons souhaité qu'un point de situation soit fait avec les agriculteurs du département et les élus du territoire. Aussi, nous avons le plaisir de vous inviter à une réunion d'échanges publique.

Monsieur Daniel BARNIER, Préfet de la Nièvre et les services de l'État introduiront la réunion.

Isabelle CHOPIN de GROUPAMA et Yassir KHOUYA de PACIFICA présenteront les éléments connus à ce jour du futur dispositif assurantiel.

Monsieur Joël LIMOUZIN, vice-président de la FNSEA, en charge de la gestion des risques, participera aux débats.

Cet évènement se tiendra le **MARDI 26 JUILLET à 14 H 30, salle Paul Doumer, Place Paul Doumer 58270 SAINT BENIN D'AZY.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président
de la Chambre d'Agriculture



Didier RAMET